

# La politique du cheval et les Haras nationaux



---

## Communiqué de presse

11 juin 2008

Le 3<sup>ème</sup> conseil de modernisation des politiques publiques (CMPP) s'est réuni mercredi 11 juin. Parmi les mesures annoncées, celles concernant la politique du cheval ont confirmé le rôle des Haras nationaux comme « office du cheval » permettant de mieux structurer la filière. Les missions de l'établissement dont le rapprochement avec l'école nationale d'équitation est envisagé, seront recentrés « sur ses seules missions de service public ».

### **Une feuille de route pour les Haras nationaux**

« La politique du cheval, son financement et ses conditions de mise en œuvre doivent être mieux définis. A cette fin, un recentrage des Haras sur ses seules missions de service public, au travers d'un plan progressif sur cinq ans et son évolution vers un office du cheval permettant de mieux structurer la filière, seront engagés. » Cette décision du 3<sup>ème</sup> CMPP fixe la cadre dans lequel les Haras nationaux vont orienter leurs actions. Sur la base de cette orientation donnée par le gouvernement, nous allons finaliser dans les prochaines semaines le contrat d'objectifs 2009/2013, a expliqué François Roche-Bruyn, directeur général de l'établissement public.

### **Les Haras nationaux portent la préoccupation d'organisation de la filière**

Les Haras nationaux sont un point d'ancrage de la filière. Les Haras nationaux deviendront une sorte de « parlement » de la filière équine, où se construira une politique de la filière organisée par marché. La gouvernance de l'établissement sera élargie en renforçant la participation des représentants professionnels au sein du conseil d'administration. La décision du CMPP fait également référence à un rapprochement de l'établissement avec l'Ecole nationale d'équitation.

### **Service public et professionnalisation du monde du cheval**

Selon François Roche-Bruyn, « cette feuille de route donne du sens à l'action de notre établissement. Elle se situe dans une logique « de professionnels au service de professionnels », ce qui correspond au recentrage sur le service public souhaité par le gouvernement. Nous continuerons ainsi à agir en matière d'étalonnage et de génétique, d'identification et de traçabilité, d'appui au développement et à la professionnalisation des entreprises. Nous avons un rôle à jouer dans la structuration économique de l'offre et de la demande au sein d'une filière avec un fort potentiel de développement ».

« Le sens du projet que le gouvernement nous demande de porter est bien de faire des Haras nationaux une agence de développement économique de la filière en territoire. Ce sera l'enjeu de prochain contrat d'objectifs pour la période 2009/2013. Les Haras nationaux sont des experts reconnus, moteurs pour l'innovation et le transfert des connaissances », a affirmé François Roche-Bruyn.